

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

- Université de Rouen

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université de Rouen offre une formation sur six semestres de 10 à 12 semaines. Elle a pour objectif de former les étudiants dans trois langues tout en inscrivant leurs compétences dans un contexte social, civilisationnel et économique. L'ancrage professionnel relève du commerce national et international, de l'import-export, du marketing, de la communication, du tourisme et de l'hôtellerie.

La formation compte quatre parcours en présentiel, à savoir *Anglais-allemand*, *Anglais-espagnol*, *Anglais-italien*, *Anglais-chinois* (ce dernier parcours étant fermé depuis la rentrée 2015-2016). Le parcours *Anglais-espagnol* est également accessible à distance en L3.

La formation est dispensée sur le site de Rouen. Grâce à de nombreux partenariats internationaux, les étudiants ont la possibilité de résider à l'étranger (formation ou stages) et de bénéficier ainsi d'un vaste choix de mobilités.

## Synthèse de l'évaluation

La mention de licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) a une grande attractivité, reposant sur des effectifs importants, des partenariats et offres en stages nombreux. Comptent parmi les points forts le fait que la mention nourrit une orientation très nettement professionnalisante, grâce à son ancrage marqué dans l'innovation économique et professionnelle, notamment en e-commerce, et grâce au tissu de partenaires internationaux qu'elle présente. Enseignée en présentiel, elle est également accessible à distance en L3, ce qui permet d'en varier les modalités de suivi. L'autoévaluation proposée est de qualité, rendant compte de façon pertinente de l'évolution des effectifs, des taux d'abandon désormais limités et des bons taux de réussite.

L'insuffisance de l'encadrement de la mention et le très faible nombre d'enseignants-chercheurs titulaires est le point faible de cette formation. Elle a également perdu en visibilité et originalité suite à la fermeture de certaines langues rares et langues 3 (chinois, coréen, norvégien).

Il est recommandé à cette formation au rayonnement indéniable de veiller à étoffer le nombre de titulaires du département pour mieux répartir les tâches administratives et organisationnelles. Egalement, la formation bénéficierait d'un meilleur suivi des compétences construites, notamment des compétences pré-professionnelles, par l'intermédiaire d'un portfolio. De plus, les effectifs importants d'étudiants pourraient permettre d'agencer les parcours de façon plus dynamique et originale non plus autour des choix de langues 2, mais selon des orientations pré-professionnelles. Ceci dynamiserait l'offre de formation et consoliderait les perspectives d'ouverture vers le master.

En conclusion, la mention de licence LEA offre une formation de qualité qui allie la dimension généraliste à la dimension professionnelle. Son investissement en termes de réussite aux examens, de suivi des étudiants et de formalisation de la dimension professionnalisante d'un parcours de licence justifie que tout soit mis en œuvre pour que l'équipe pédagogique titulaire soit étoffée afin d'assurer auprès du nombre important d'étudiants inscrits un service universitaire de qualité ouvrant certes sur des voies professionnelles immédiates, mais aussi sur des masters de haut niveau, sans délaisser des perspectives de recherche.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La mention de licence <i>Langues étrangères appliquées</i> (LEA) de l'Université de Rouen offre une formation complète et les compétences disciplinaires, linguistiques et préprofessionnelles, clairement listées, sont en adéquation avec les débouchés cités.</p> <p>Le parcours de formation est construit sur 6 semestres dont l'architecture stable est progressive. A un tronc commun comportant 4 des 5/6 unités d'enseignement UE, s'ajoute 1 UE de deuxième langue vivante qui vient distinguer quatre parcours : <i>Anglais-allemand</i>, <i>Anglais-espagnol</i>, <i>Anglais-italien</i>, <i>Anglais-chinois</i> (fermé depuis la rentrée 2015-2016).</p> <p>Parmi les langues 3, on compte l'allemand, l'arabe, l'espagnol, l'italien, le portugais du Portugal, le portugais du Brésil et le russe. Les enseignements de chinois, coréen et norvégien ont été fermés. L'acquisition est progressive, les cours de communication en L1 étant assortis de civilisation à partir du L2. Le volume horaire réservé à cet apprentissage reste cependant faible (2 ECTS European Credit Transfer System), 2h d'enseignement par semaine).</p> <p>Dans le détail, les 2 UE principales (9 ECTS chacune, 5h d'enseignement) concernent les deux premières langues de formation. Les intitulés de ces UE démontrent la progressivité de la formation, notamment en terme de professionnalisation (L1 « Savoir communiquer en anglais/espagnol » ; L2 « Langue et civilisation des pays anglophones/hispanophones », L3 « Langue et économie des pays anglophones »).</p> <p>Des UE sur l'environnement économique et l'informatique viennent compléter harmonieusement la formation, s'inscrivant là encore dans une professionnalisation progressive. Les semestres 1 et 6 se voient complétés par une UE spécifique. En L1, une UE « Méthodologie du travail universitaire » (4 ECTS) intègre un renforcement en langue française (2ECTS), et en L3 une UE « Réussir son stage en entreprise » (3 ECTS) vient clore la formation par un stage long obligatoire (huit semaines).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Sur le plan géographique, les universités de Caen Basse-Normandie et de Picardie proposent des formations LEA proches, bien que se distinguant par le choix des langues ou des perspectives professionnelles. La formation LEA de Rouen présente l'avantage de proposer un enseignement à distance en L3, ce qui lui garantit un rayonnement régional, mais aussi national voire international. Cette formation est d'autant plus attractive qu'elle débouche sur un master LEA également enseigné à distance qui permet aux étudiants de poursuivre leurs études. Toutefois, la fermeture du parcours <i>Anglais-chinois</i> et de l'initiation à des langues rares amoindrit la visibilité de la formation.</p> <p>Au sein du champ <i>Histoire, mémoire, patrimoine, langage</i>, le département LEA travaille en collaboration avec plusieurs départements Langue Littérature et Culture Etrangère (LLCE allemand, LLCE anglais et LLCE langues romanes) du fait du faible nombre d'enseignants titulaires (sept) au sein du département même. Il est prévu de recruter un Professeur en civilisation espagnole pour épauler l'équipe.</p> <p>Un réseau d'entreprises (130) permet aux étudiants d'effectuer leur stage dans le domaine du commerce international et marketing, ainsi qu'en gestion, logistique de la traduction, communication et multimédia, ressources humaines, administration publique. Ceci se double d'un rayonnement culturel et régional qui se concrétise notamment par un projet de traduction multilingue au sein d'un écomusée de la région. Le dossier n'apporte pas davantage de précisions sur ce projet que l'équipe de formation souhaite étendre à d'autres établissements patrimoniaux.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>C'est le point faible de la mention qui ne compte que sept enseignants titulaires, dont seulement trois enseignants-chercheurs. Le recrutement d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, spécialistes de la langue et du monde professionnel et s'investissant dans la recherche en LEA, est urgent afin de promouvoir encore ce type de formation attractive et professionnalisante dès la L1.</p> <p>La formation a donc recours systématiquement à des titulaires des autres départements LLCE aussi bien pour l'enseignement que pour les responsabilités administratives et le suivi des stages des étudiants. La</p>

	<p>formation a également recours massivement à des vacataires professionnels, au nombre de 42. Leurs différentes provenances professionnelles sont indiquées, ce qui garantit une exposition diversifiée des étudiants aux milieux professionnels.</p> <p>Nonobstant, le pilotage de la mention est assuré par les titulaires qui se partagent tous les niveaux de responsabilités (Directeurs de département, Président des jurys, Responsables pédagogiques L1/L2/L3, Responsable Enseignement à Distance L3, Responsable des stages, Coordination Erasmus, Responsables de langues).</p> <p>L'équipe se réunit selon une très bonne périodicité et selon plusieurs modalités et finalités (conseils de département au moins trois fois par an, réunions plus ponctuelles avec les seuls titulaires, réunions par matières ou par langue, réunions entre étudiants et représentants élus trois fois par an).</p> <p>Il est mentionné que les maîtres de stage participent aux soutenances des mémoires et que les enseignants effectuent dans la mesure du possible des visites sur les lieux des stages.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation a une très bonne attractivité. Les tableaux des effectifs de la mention fournis en annexes sont clairs et une explication détaillée et pertinente est fournie dans l'autoévaluation. Elle détaille les chiffres par parcours de formation et analyse les résultats selon les baccalauréats d'origine. Ces explications minutieuses font montre d'une réelle connaissance et prise en compte du public accueilli (un tableau récapitulatif de ces analyses est également fourni en annexe).</p> <p>L'attractivité de la mention se lit dans les chiffres des effectifs post-bacs. Le taux d'inscription en L1 a doublé en six ans (226 étudiants en 2008-2009, 426 en 2014-2015). Malgré une évolution positive du taux de réussite en L1 (passant de 35,1 % en 2011-2012 à 42,5 % en 2013-2014), le taux d'abandon reste élevé (encore 46,9 % en 2013-2014 contre 55,3 % en 2011-2012). Le taux de réussite à l'issue de la L1 est passé de 35,1 % en 2011-12 à 45 % en 2014-15 Il est en réalité de 90 %, si l'on prend en compte le taux d'abandon. L'autoévaluation impute la progression du taux de réussite à la généralisation du contrôle continu et au contrôle de l'assiduité. Restent en marge de ces résultats de réussite les étudiants issus de baccalauréats technologiques et professionnels qui ne disposent pas des prérequis pour suivre correctement la formation et pour lesquels une mise en œuvre d'aide à la réussite serait à considérer et financer. En L2, le taux de réussite atteint les 75 %. En L3, la formation ouvre en présentiel et à distance. Si le taux d'inscription en présentiel est en constante évolution, suivant en cela le taux des niveaux inférieurs (2010-2011 : 81 inscrits ; 2014-2015 : 153 inscrits), le taux des effectifs à distance reste stable, avec une trentaine d'inscrits chaque année. Le taux de réussite des assidus est de 90 % quand celui des étudiants suivant leur formation à distance est faible (30 à 40 %), le taux d'abandon est également plus élevé en formation à distance (55 %) qu'en présentiel (8 %). La formation à distance demande un soutien particulier qui doit être renforcé.</p> <p>A défaut de données existantes sur le devenir des diplômés, l'équipe pédagogique a effectué un sondage auprès des étudiants pour connaître leurs projets professionnels. Dans leur grande majorité, ils souhaitent poursuivre dans des masters (management, communication, marketing, logistique, relations internationales, ressources humaines, tourisme, traduction) et cherchent à terme une insertion professionnelle dans le privé.</p>

Place de la recherche	<p>Les rares enseignants-chercheurs de la licence LEA sont membres de l'Equipe d'Accueil 4305, ERIAC (Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles) et travaillent avec des anglicistes, des germanistes, des hispanistes, des philologues (langues grecques et latines), des philosophes. Il n'est pas fait mention de projet ou de collaboration scientifique particulière, ni même de contact avec la recherche dans le domaine de spécialité qui associerait langue et monde professionnel. Même s'il s'agit d'une mention de licence à perspective professionnalisante, il manque une incitation des étudiants à assister à des séminaires. Ceci peut entraver des orientations recherche ultérieures, notamment au niveau master (M).</p>
Place de la professionnalisation	<p>La formation LEA est très professionnalisante et cette professionnalisation est intégrée au cursus de manière progressive. Les compétences linguistiques et générales sont développées en regard des situations professionnelles visées (économie, commerce). C'est notamment le cas avec l'enseignement des langues qui repose sur des supports spécialisés visant à faire pratiquer une communication professionnelle. Des compétences fortes dans les domaines liés à l'informatique sont développées progressivement, favorisant l'inscription des étudiants dans la dynamique des entreprises virtuelles. Egalement, les matières professionnelles (marketing, communication, droit appliqué au commerce international, comptabilité de gestion, création de sites web, systèmes de gestion d'une base de données) apportent les compétences pour répondre aux attentes de l'environnement économique, commercial et international. Le stage en entreprise, obligatoire en L3 et d'une durée de huit semaines, est une étape professionnalisante majeure, validée par un rapport de stage. A l'issue de ce stage, les étudiants pourront opter pour une poursuite d'étude dans le master professionnel <i>Langues étrangères appliquées au commerce international</i>.</p> <p>En outre, la part lourde réservée aux intervenants extérieurs à l'université favorise les contacts des étudiants avec le réseau professionnel en lien avec la formation.</p> <p>Une fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), conforme aux compétences listées dans le dossier, est jointe au dossier.</p>
Place des projets et stages	<p>La mise en stage est assurée en troisième année.</p> <p>Un stage de huit semaines dans un milieu professionnel est prévu en L3 (répartition des étudiants de L3 par entreprises et pays donnée en annexe). Il est validé, à hauteur de 3 ECTS, par un rapport soutenu et accompagné d'une fiche d'évaluation. Les liens entre l'équipe pédagogique et les intervenants professionnels sont denses, les tuteurs des stages pouvant assister à la soutenance du rapport et les enseignants-chercheurs effectuer des visites sur site.</p> <p>Le stage est l'occasion, pour les étudiants, de préciser leur projet professionnel, voire d'être embauchés à son issue.</p> <p>La place des stages s'inscrit dans une continuité, et il est prévu, en aval, que les étudiants effectuent un stage de trois mois à l'étranger en master 1 (M1) et de six mois en M2.</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale est indéniable même si aucune information ne vient expliciter l'accueil des entrants ou la mobilité des étudiants sortants.</p> <p>Toutefois, la place de l'international est garantie par des partenariats internationaux nombreux (mobilité étudiante entrante et sortante), des voyages d'études à l'étranger (rencontres avec des acteurs économiques et visites de sites industriels), stages à l'étranger (27 % des étudiants de L3 effectuent leur stage à l'étranger) ainsi que la présence de lecteurs natifs (anglophones, germanophones, hispanophones) dans la formation.</p> <p>Les partenariats ERASMUS sont nombreux et variés (huit pays de destinations différentes, 15 universités, 110 mobilités en 2014-15). Ils sont assortis de partenariats en dehors du cadre ERASMUS (Amérique du Nord et du Sud, Asie).</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation présente un bon dispositif de suivi des étudiants et une variété des modalités d'enseignement.</p> <p>Outre les bacheliers accueillis en L1, et pour lesquels un tutorat (dispensé par des étudiants de L3) est proposé à hauteur de deux à quatre heures hebdomadaires, la formation intègre en accès direct des étudiants issus de Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS), Diplômes universitaires de technologie (DUT), ou Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), avec un dispositif de cours grands débutants en langue 3. Egalement des dossiers de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour entrer en L1, L2 ou L3 sont traités par une commission se réunissant trois fois par an. Aucune donnée ne vient toutefois préciser ce point.</p> <p>De façon à panacher les modalités de suivi des études, un dispositif d'enseignement à distance a été mis en place en L3 pour répondre aux besoins d'étudiants salariés notamment. De nombreuses demandes de Validation des Acquis de l'Expérience pour préparer la troisième année à distance sont traitées. Leur quantité n'est pas précisée.</p> <p>Le nombre d'étudiants cherchant à continuer en master est croissant (47 en 2013-14). Toutefois, le dossier affiche peu de données sur la poursuite de la licence vers le master.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les conditions matérielles permettent un enseignement adapté, l'essentiel des enseignements étant dispensé en travaux dirigés, avec 36 étudiants par groupe selon le référentiel de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines. Les effectifs sont réduits à 25 en traduction et à 20 en laboratoires de langue.</p> <p>La place du numérique est importante. Elle fait partie intégrante des dispositifs d'aide à la réussite (ressources en lignes mises en place pour l'allemand en L1 depuis la rentrée 2015). La construction de projets professionnels suppose également l'utilisation de tableaux, la création de sites web, la gestion de sites d'e-commerce, la traduction assistée par ordinateur. Une plateforme Moodle permet un enseignement à distance en L3 pour le parcours <i>Anglais-espagnol</i> qu'une vingtaine d'étudiants suivent.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Cet item reste lacunaire dans le dossier.</p> <p>Le contrôle continu est le mode d'évaluation privilégié en L1. Il reste présent en L2 et L3.</p> <p>Aucune précision n'est apportée sur le jury et son fonctionnement.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances générales sont celles du champ, mais les modalités spécifiques ne sont pas précisées. Une répartition précise des enseignements et de leur répartition (cours magistraux et travaux dirigés) est donnée, ainsi que leur conversion en Système Européen de Transfert de Crédits (ECTS).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Cet item n'est pas renseigné.</p> <p>Le supplément au diplôme (annexe descriptive au diplôme) liste les objectifs généraux ainsi que les compétences acquises par les étudiants au terme de leur formation. Rien n'est indiqué sur les modalités d'acquisition de ces compétences et il n'est pas mentionné de portfolio des compétences qui viendrait consolider la progressivité de la formation préprofessionnelle, ce qui peut être regretté.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Cet item est peu renseigné et il n'est pas fait mention de l'aide de l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle ni du taux d'intégration au niveau master.</p> <p>Le projet de la constitution d'un annuaire des anciens élèves est évoqué, dans le but de mieux renseigner les étudiants sur les perspectives professionnelles.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La formation a proposé son autoévaluation, les points faibles et préconisations dont elle fait état étant justes, mais ne pouvant être résorbés de son seul fait. Reste à mieux formaliser le dispositif de fonctionnement du conseil de perfectionnement et à mieux assurer la diversité de ses membres.</p> <p>Ainsi, le conseil de perfectionnement est constitué de neuf membres, un professionnel et cinq délégués étudiants. La présence de membres extérieurs doit être renforcée. Les statuts et objectifs du conseil ne sont</p>

	<p>pas précisés. Ce conseil, qui s'est réuni en février 2015, a conçu un questionnaire d'évaluation des enseignements. Toutefois, ce questionnaire n'a pas été joint au dossier ni soumis aux étudiants.</p> <p>Egalement, l'autoévaluation proposée par le dossier montre que l'équipe est consciente de son sous-encadrement, de la difficulté de couvrir les volumes d'enseignement, et de l'instabilité que cela crée au niveau de l'équipe pédagogique, constituée de vacataires dont le nombre dépasse celui des titulaires. En termes d'encadrement des stages, elle déplore la contrainte statutaire qui empêche les vacataires d'encadrer des mémoires, ce qui souligne le trop gros sous-effectif en titulaires.</p> <p>L'équipe est également consciente de ses points forts, la formation étant attractive, bénéficiant d'un bon rayonnement international, d'un ancrage professionnel effectif.</p>
--	--

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.